MOTTET & DUCLOS
TISSOT
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS

PROCES - VERBAL DE DESCRIPTION

EXPEDITION
D2400270

DATE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE HUIT AVRIL

DEMANDEUR :

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE**, Société Coopérative à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES sous le numéro D 398 824 714, dont le siège social est à BOURGES, 8, Allée Samuel Paty 18920 BOURGES CEDEX 9, agissant poursuites et diligences de ses Représentants Légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat la Société RIMONDI - ALONSO - HUISSOUD - CAROULLE - PIETTRE (Maître CAROULLE), SELARL d'Avocats au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant Immeuble « Le Président », 1 bis Avenue des Tilleuls à THONON LES BAINS (Haute-Savoie), représentée par ses Gérants.

AGISSANT EN VERTU :

- De la copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 12 janvier 2007 par Maître Michel EXERTIER, Notaire à BOEGE, contenant :

  - Prêt immobilier n° 70046118232 d'un montant en principal de 8 800,00 €.
  - Prêt immobilier n° 70046118279 d'un montant en principal de 73 480,00 €.

Avec affectation hypothécaire publiée au Service de la Publicité Foncière de BONNEVILLE (anciennement Service de la Publicité Foncière de THONON-LES-BAINS), le 28 février 2007 volume 2007 V n° 743 (privilège de prêteur de deniers et hypothèque conventionnelle), et le 28 février 2007 volume 2007 V n° 744 (privilège de prêteur de deniers).

- D'un commandement tendant à saisie immobilière délivré le 15 mars 2024 par exploit du ministère de la SCP Bruno MOTTET, Stéphane DUCLOS et Sabine TISSOT, Commissaires de Justice Associés à la Résidence de ST-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie).

- Des articles R321-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, afin d'établir le procès-verbal de description d'un appartement avec placard à skis sis dans le bâtiment B de l'ensemble immobilier dénommé « LE VILLAGE DES HABERES », 16, Place des Habères à HABERE-POCHE (Haute-Savoie), appartenant à Monsieur

©AVOVENTES.FR

Je soussigné, **Maître Bruno MOTTET,** Huissier de Justice Associé de la S.C.P. Bruno MOTTET - Stéphane DUCLOS - Sabine TISSOT, Commissaires de Justice Associés, et Caroline FREZARD, Commissaire de Justice Salariée à la Résidence de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), 26 B, Avenue de Ternier.

Me suis transporté ce jour à la Mairie d'HABERE-POCHE où j'ai relevé sur la matrice cadastrale les renseignements ci-après :

Propriétaire
APPT 44 9

©AVOVENTES.FR

PROPRIETES BATIES				
Section	**N° du plan**	**N° de Voirie**	**Nom de la voie ou lieu-dit**	**Nature**
A	2766	16	PL DES HABERES 001 LOT 0000078 55/10000	AP

Etant préalablement intervenu le 27 mars 2024 pour procéder au procès-verbal de description de l'appartement saisi, je n'avais pu mener à bien ma mission, Monsieur

©AVOVENTES.FR

tant absent malgré une sommation d'assister à la description qui lui avait été signifiée le 15 mars 2024.

Me suis à nouveau transporté ce jour à 14 heures au bâtiment B l'ensemble immobilier dénommé « LE VILLAGE DES HABERES », 16, Place des Habères à HABERE-POCHE (Haute-Savoie), où ayant constaté l'absence de tout occupant, assisté de Monsieur Pierre BONNET, Premier Adjoint au Maire de la Commune d'HABERE-POCHE (Haute-Savoie) conformément à l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, de Serrurier de la SAS ACHILLE DEPANNAGE sise à SALLANCHES (Haute-Savoie), et en présence de Diagnostiqueurs, agissant pour le compte du CABINET GAVARD LEROY, Ingénierie, Etudes Techniques, dont le siège social est 346, Route de la Tour à PEILLONNEX (Haute-Savoie), qui ont pour mission d'effectuer le métrage et d'établir les diagnostics suivants :

- Amiante,
- Electricité,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat des risques et pollutions,

j'ai constaté ce qui suit :

L'ensemble immobilier en copropriété « LE VILLAGE DES HABERES » construit en 1985 est situé au chef-lieu d'HABERE-POCHE (photographie « Géoportail » et plan cadastral en annexe).

L'appartement saisi n° 60 (lot n° 78) de type T1 bis se trouve au deuxième étage côté Ouest du bâtiment B.

Le Syndic de Copropriété est la SARL VALLEE VERTE IMMOBILIER dont le siège social est 972, Route Valla Verda à HABERE-LULLIN (Haute-Savoie).

En annexe :

- Photographie n° 1 : vue de l'ensemble immobilier « LE VILLAGE DES HABERES » depuis la rue.

- Photographies n° 2 et 3 : vues des façades Sud de l'ensemble immobilier « LE VILLAGE DES HABERES ».

- Photographie n° 4 : vue des façades Nord et Ouest de l'ensemble immobilier « LE VILLAGE DES HABERES ».

- Photographie n° 5 : vue de la façade Ouest du bâtiment B.

- Photographie n° 6 : vue de l'appartement au deuxième étage du bâtiment B en façade Ouest.

- Photographie n° 7 : vue de l'entrée des bâtiments B et A en façade Nord.

Malgré mes nombreux appels, personne n'a répondu. J'ai alors fait procéder à l'ouverture forcée de la porte d'entrée par et au remplacement de son cylindre.

A l'intérieur, je constate que l'appartement est vide et inoccupé.

Chauffé par des radiateurs électriques, il comprend :

Un hall d'entrée
(Photographies n° 8, 9 et 10 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont crépis.

Une armoire murale quatre portes coulissantes est aménagée en dressing.

Une salle d'eau
(Photographies n° 11, 12 et 13 en annexe)

Le sol est recouvert d'un paquet en stratifié.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence jusqu'à une hauteur de 2 mètres, au-dessus ils sont crépis.

Le plafond est crépi.

Cette pièce est borgne.

L'équipement comprend :

- Une cuvette de WC classique.

- Un chauffe-eau de 100 litres.

- Une vasque avec mitigeur intégrée dans un meuble en stratifié équipé de trois tiroirs. Un miroir avec bandeau d'éclairage et trois étagères sont aménagés au-dessus.

- Une cabine de douche hydromassante.

- Un radiateur sèche-serviette.

Un espace cuisine - séjour
(Photographies n° 14 à 22 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs sont crépis ou lambrissés.

Le plafond est lambrissé.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

Cette pièce est éclairée par une porte-fenêtre deux battants et une porte-fenêtre un battant ouvrant sur un balcon en façade Ouest d'une superficie de 3,6 m² équipé d'un store banne (photographies n° 23, 24 et 25 en annexe).

La cuisine équipée avec du mobilier en stratifié et crédence en stratifié comprend :

- Contre le mur Nord-Est : un élément haut avec deux étagères, trois placards hauts une porte dont une est vitrée, une hotte aspirante, un plan de travail en stratifié, une plaque de cuisson vitrocéramique, un branchement pour lave-linge, cinq casiers à bouteilles, un four électrique, un tiroir et un placard bas une porte.

- Contre le mur Sud-Est : un placard haut une porte vitrée, un placard haut deux portes, un plan de travail en stratifié, un évier en inox un bac avec mitigeur, un tiroir et un placard bas deux portes.

Le séjour est équipé :

- D'un élément suspendu en bois avec quatre étagères.

- D'un élément en bois avec sept étagères.

- D'un lit mezzanine.

- De deux placards suspendus en stratifié trois portes dont une vitrée reliés par deux étagères.

Un placard à skis
(Photographie n° 26 en annexe)

Portant le numéro 60, il se trouve dans les parties communes au rez-de-chaussée.

Etablissement des diagnostics de l'amiante, de la performance énergétique, de l'installation électrique, de l'état des risques et pollutions et mesurage de l'immeuble

Après visite des différentes pièces par Monsieur Mattéo CASU, son rapport d'examen de la recherche d'amiante indique dans ses conclusions l'absence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans ledit immeuble.

Le certificat de mesurage dans le cadre de la « Loi Carrez » de cet appartement indique une superficie totale de **24,85 m²** et une surface au sol totale de **28,45 m².**

Une copie de ces rapports est annexée au présent.

Des photographies des lieux ont été tirées et des exemplaires en seront joints tant à l'original qu'à l'expédition du présent procès-verbal de description.

Telles ont été mes constatations terminées à HABERE-POCHE (Haute-Savoie), le 08 avril 2024 à 15 heures 10.

Procès-verbal de description dicté et rédigé en mon Etude le 10 avril 2024 de 14 heures à 15 heures 20.

SOUS TOUTES RESERVES

<u>COUT</u> : TROIS CENT SOIXANTE ET UN EUROS QUARANTE HUIT CENTIMES.

Vacation	219,16
Emolument	74,40
Art. A444-48 Frais de Déplacement	7,67
HORS TAXES	301,23
TVA 20 %	60,25
COUT D'ACTE	**361,48**

Bruno MOTTET
Huissier de Justice Associé

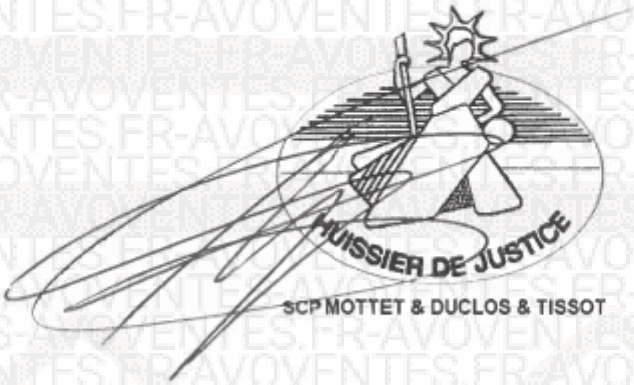

©AVOVENTES.FR

géoportail

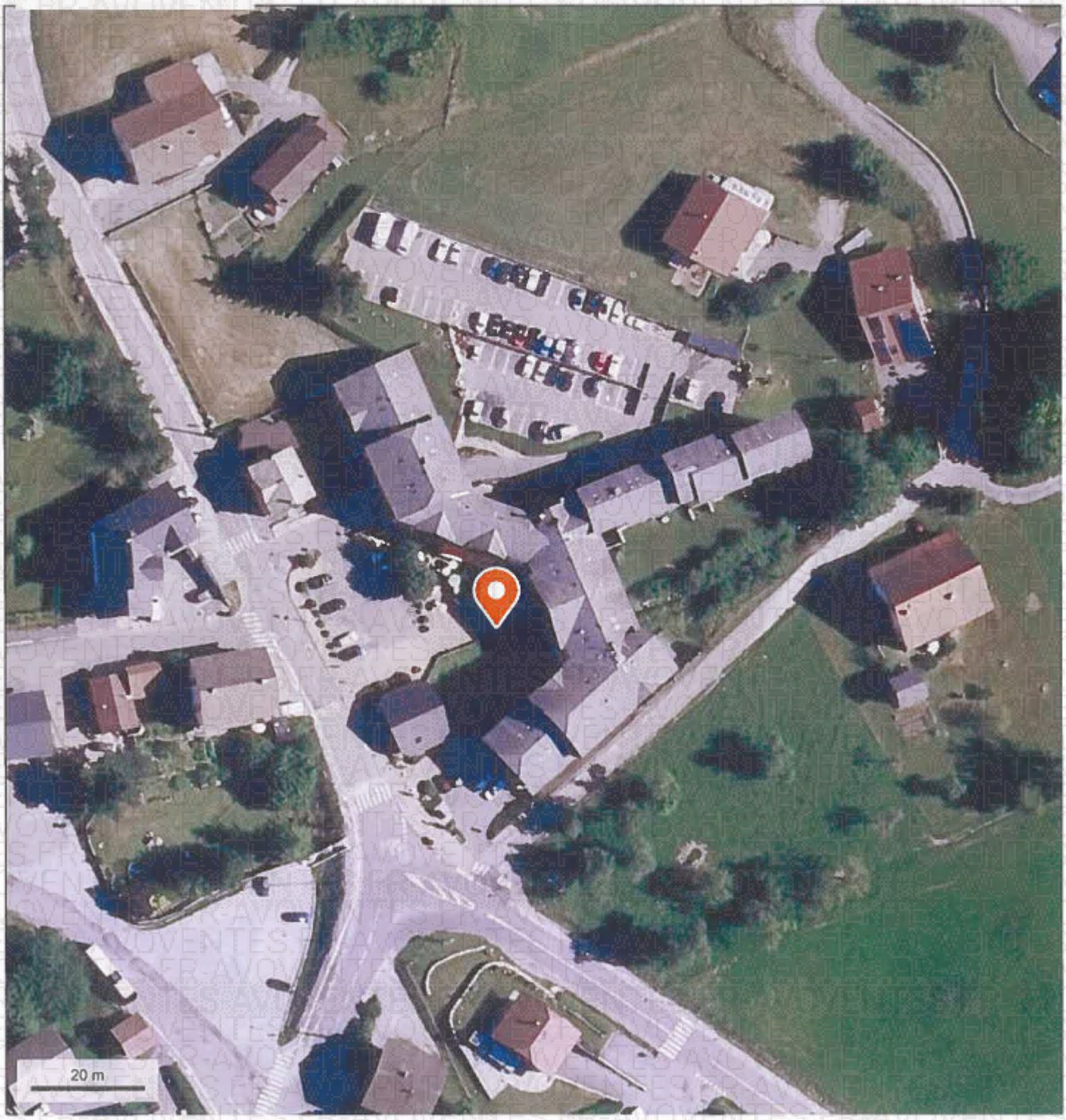

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 6° 28' 33" E
Latitude : 46° 14' 57" N

SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Commissaires de Justice associés
26B, avenue de Ternier
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Département :
HAUTE SAVOIE

Commune :
HABERE-POCHE

Section : A
Feuille : 000 A 06

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 06/03/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Centre Des impôts Foncier de Bonneville
45 Rue Pierre de Coubertin 74136
74136 BONNEVILLE
tél. 04.50.97.19.01 -fax
cdif.bonneville@dgfip.finances.gouv.fr

SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Commissaires de Justice associés
26B, avenue de Ternier
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

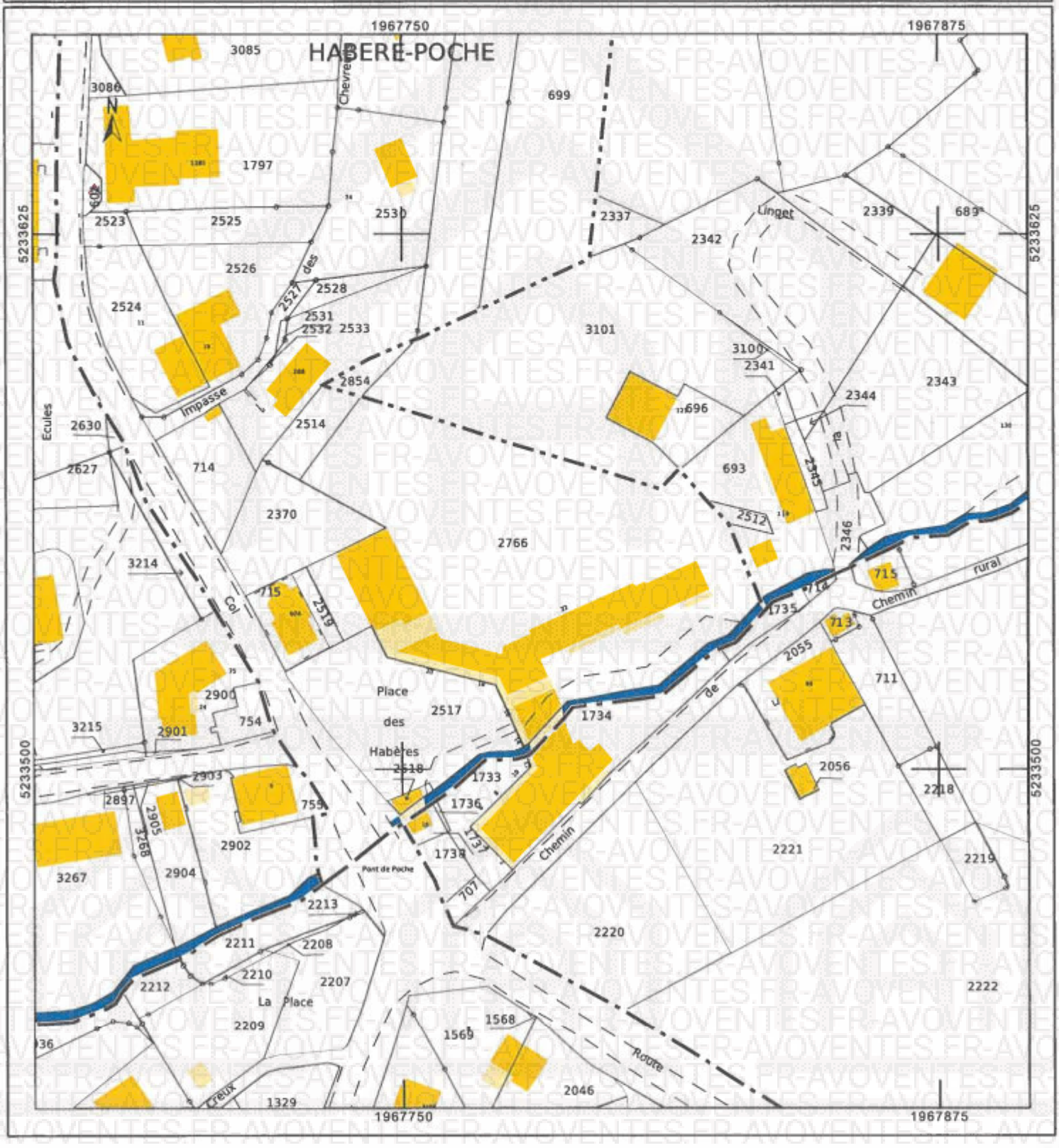

Photographie n° 1

Photographie n° 2

Photographie n° 3

Photographie n° 4

Photographie n° 5

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 6

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 7

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 8

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 9

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 10

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 11

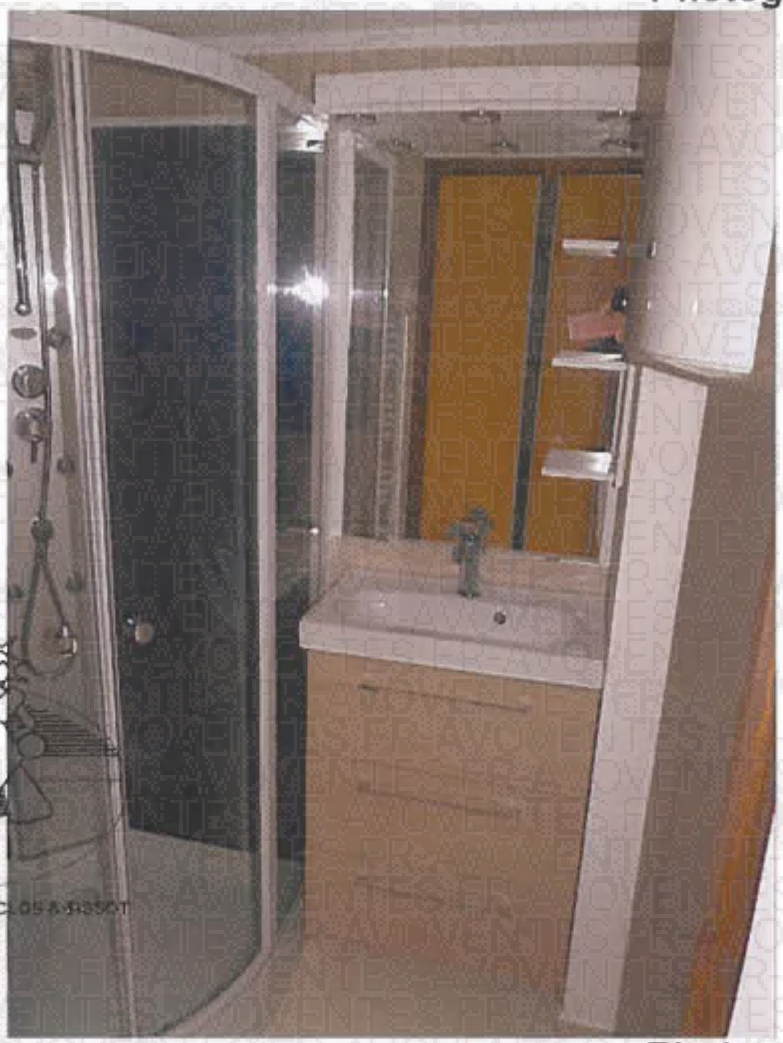

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 12

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 13

Photographie n° 14

Photographie n° 15

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 16

SCP MOTTET & DUC

Photographie n° 17

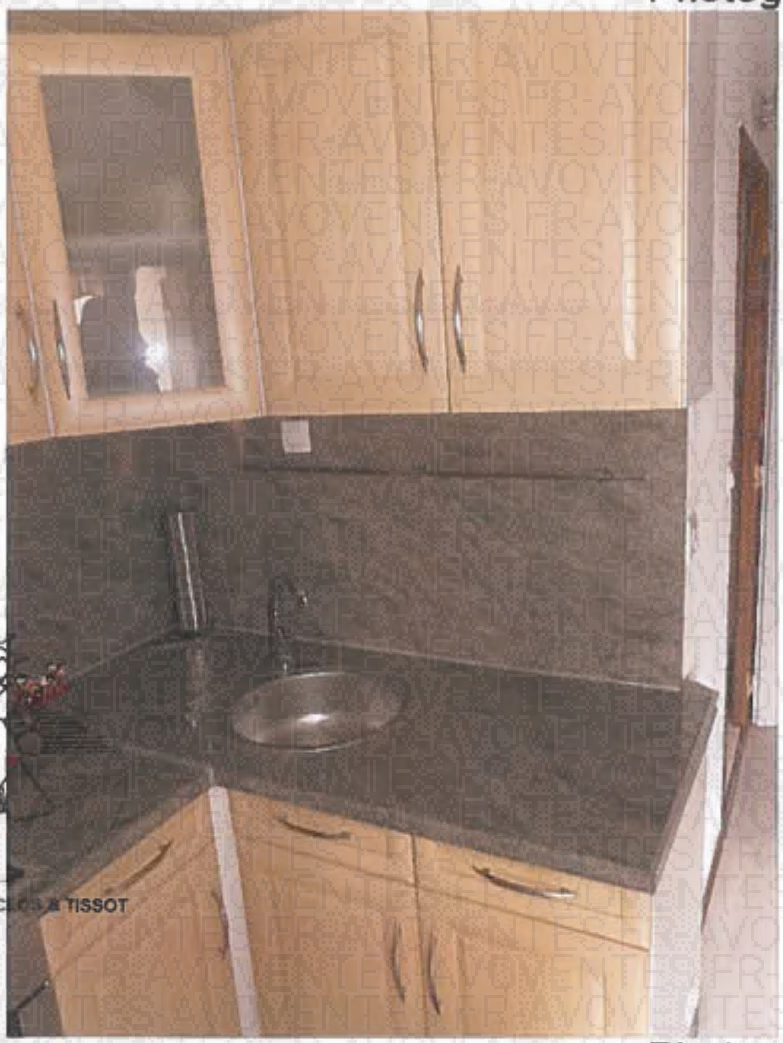

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 18

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 19

Photographie n° 20

Photographie n° 21

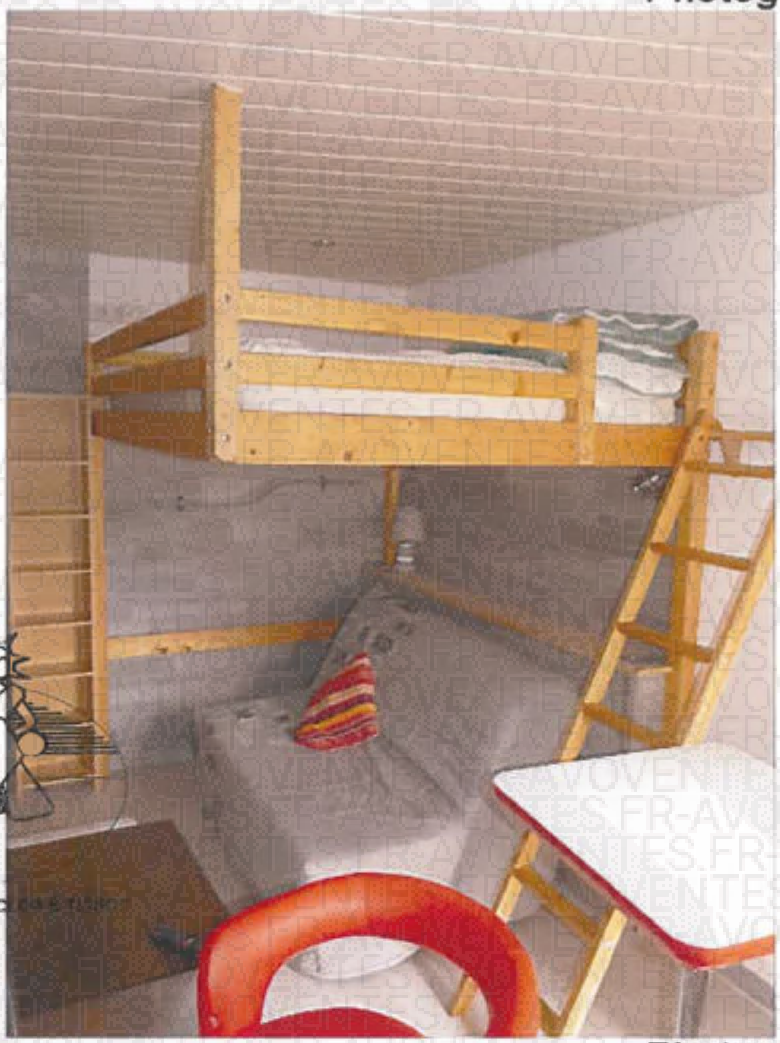

Photographie n° 22

Photographie n° 23

SCP MOTTET & DUCLOS / TISSOT

Photographie n° 24

SCP MOTTET & DUCLOS & TI

Photographie n° 25

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 26

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT